

# La migration des Arméniens à Buenos Aires

## Le réseau associatif



Arrivée des émigrants à Buenos Aires, 1965. © Paul Almasy/AKG-images

La génération de l'exode réfugiée en Argentine choisit de s'y installer définitivement, ce qui permit la mise en place de structures associatives stables. Cette étude est consacrée au réseau associatif arménien de Buenos Aires, ses relations avec l'Église apostolique et l'État argentin, la place de la langue et de la religion comme principes fondateurs et organisateurs de la diaspora, à travers les étapes de l'émergence, de l'organisation, et de l'évolution de ses associations, de 1910 au début des années cinquante.

Les réseaux, en tant que “symbolique d’un lien”<sup>(1)</sup>, ont un rôle central dans la construction de la diaspora. Ils réactualisent, sous diverses formes, le récit des moments forts de la dispersion, évoquant les liens avec le pays d’origine. Les diasporas se définissent donc par un projet collectif qui persiste dans la “non dilution identitaire”. La communauté arménienne d’Argentine, remarquable par la vitalité des réseaux associatifs et l’existence d’un projet identitaire, n’a guère fait l’objet de recherches en sciences sociales. En revanche, au cours des dernières années, on a assisté à un large développement des études migratoires en Argentine, héritières des débats des années quatre-vingt autour des concepts d’intégration et d’assimilation<sup>(2)</sup>. L’interprétation classique se fondait sur l’idée que l’immigré serait finalement assimilé par la société d’accueil, et que ce processus de dissolution des groupes immigrés serait renforcé par celui de l’homogénéisation de la société sous l’effet de l’industrialisation et de l’urbanisation<sup>(3)</sup>. Plus tard, les recherches sur les immigrés et leurs communautés se sont orientées vers une perspective ethnicisante – selon la définition américaine des *ethnic groups*<sup>(4)</sup> – contraire à l’approche historiographique précédente qui les considérait comme un ensemble peu différencié. Notre recherche porte sur l’étude des origines et de l’évolution du réseau associatif arménien à Buenos Aires, des principes organisateurs qui le sous-tendent, la langue et la religion, dans la durée d’une transmission générationnelle mise en place par les leaders de la première génération – celle de l’exode<sup>(5)</sup>.

**Le caractère définitif  
de l’immigration  
arménienne en  
Argentine après le  
génocide de 1915  
incita les migrants  
à créer des structures  
communautaires  
stables, reproduisant**

## Les réseaux associatifs des immigrés

Dans l’historiographie argentine, deux interprétations ont prévalu dans les études sur les associations. Pour le sociologue italien Gino Germani, les associations d’immigrés étaient des structures destinées à favoriser l’intégration. Celles-ci remplirent le rôle d’*“intermédiaires entre les groupes immigrés et la société nationale. Dans ce sens, et même si elles avaient les moyens de maintenir vivantes des traditions culturelles des pays – voire des régions – d’origine, elles favorisèrent sans doute leur intégration dans la vie du pays.”*<sup>(6)</sup> Dans son analyse des sociétés mutuelles italiennes à Buenos Aires, l’historien américain Samuel Baily démontra qu’elles servirent au contraire à éviter l’assimilation. En effet, ces mutuelles étant beaucoup plus fortes et stables que celles des

États-Unis, elles favorisèrent la construction d'une communauté à Buenos Aires et la préservation de l'identité culturelle des Italiens. Selon Baily, “*ce processus créa à son tour une barrière contre l'absorption culturelle des immigrés.*”<sup>(7)</sup> Les études de Germani et de Baily, largement citées par les historiens des migrations, ont été le point de départ des recherches sur l'histoire de l'immigration en Argentine.

Pourquoi s'intéresser aux associations d'immigrés ? Elles constituent une source précieuse pour l'analyse des modes d'insertion des immigrés car elles représentent pour eux “*un moyen de conserver un lien avec leur passé et de tisser sur place un réseau de solidarité.*”<sup>(8)</sup> Dans le cas particulier des Arméniens, souligne Martine Hovanessian, l'une des associations emblématiques, l'Église apostolique, a eu un rôle important comme moyen de conservation de la mémoire nationale ; la sociabilité “*s'organise toujours autour de l'Église*”<sup>(9)</sup>.

Le caractère définitif de l'immigration arménienne en Argentine après le génocide de 1915 incita les migrants à créer des structures communautaires stables, reproduisant celles du “pays d'origine”. “*La résistance à l'acculturation s'affirme à l'intérieur de ces espaces intermédiaires entre le pouvoir et la famille que sont les associations et qui se multiplient considérablement depuis les années quatre-vingt.*”<sup>(10)</sup> En effet, les associations inspirées des structures des sociétés d'origine, lieux de transmission des mythes, représenteront très tôt le “soi collectif” dans l'espace de la dispersion<sup>(11)</sup>.

Nous nous proposons d'étudier les associations en tant que dimension essentielle de l'appartenance à un groupe, qui renvoie à une sociabilité de type communautaire autour d'un projet collectif<sup>(12)</sup>. Les associations arméniennes constituent un terrain privilégié pour observer la production d'une symbolique de l'appartenance et celle d'un espace d'échanges sur les conditions d'une re-socialisation du groupe dans le nouveau pays<sup>(13)</sup>.

Dans le cas arménien, le religieux, en tant que “principe organisateur”<sup>(14)</sup>, devient une composante essentielle dans l'élaboration du lien communautaire<sup>(15)</sup>. Quel rôle ont joué la langue et le religieux dans la formation de la communauté arménienne à Buenos Aires ? Quelle a été l'empreinte de l'Église apostolique arménienne dans ce processus ?<sup>(16)</sup>

Nous nous proposons d'analyser le réseau associatif arménien selon des étapes ou des périodes historiques différenciées : une première étape, définie par le caractère informel des associations ; une deuxième étape, fortement marquée par la “territorialité”, au cours de laquelle se créent les associations dites traditionnelles ; une dernière étape, après la Deuxième Guerre mondiale, où l'empreinte de la deuxième génération<sup>(17)</sup> est manifeste dans l'ouverture des “sections des jeunes” au sein des associations dites traditionnelles, ainsi que dans la création des associations culturelles et sportives.<sup>(18)</sup>

## Panorama du regroupement des immigrés à Buenos Aires

Les visiteurs étrangers qui arrivaient à Buenos Aires en 1910, pendant les célébrations du centenaire de la révolution de Mai, s'étonnaient devant l'image de cette grande métropole qui, tournant le dos à l'estuaire du Rio de la Plata, était perçue par ses habitants comme "le Paris de l'Amérique du Sud". Sa prospérité croissante et ses traits cosmopolites faisaient de Buenos Aires une ville séduisante pour les étrangers.<sup>(19)</sup> À l'opposé de cette image de splendeur du centre ville, on trouvait, au sud, le quartier d'Avellaneda, qui deviendra le siège des industries de traitement des produits agricoles pour l'exportation. Des pêcheurs italiens s'étaient installés à La Boca del Riachuelo ("bouche du Riachuelo"), quartier proche de Barracas où se concentrait une grande partie de l'industrie naissante : fours à briques, établissements frigorifiques, tanneries et laveries de laine.

La ville de Buenos Aires offrait à l'immigré des possibilités de logement diverses. Certains Arméniens s'installèrent dans des chambres louées dans le quartier de Palermo qui, à la suite de la construction de l'église apostolique, de l'installation de clubs et de sociétés régionales, devint le cœur de la vie communautaire arménienne. D'autres s'établirent dans les quartiers de La Boca, Barracas ou Constitución, près du lieu de résidence d'un parent ou d'un ami, ou bien à proximité de leur lieu de travail. Grâce à la disponibilité de terrains à des prix accessibles dans le périmètre de la capitale, certains d'entre eux deviendront propriétaires de petites parcelles ou d'un logement. Construire sa maison était alors une quasi-obsession pour les familles arméniennes.<sup>(20)</sup>

La plupart des acheteurs arméniens se trouvaient dans des quartiers éloignés du centre névralgique de la vie communautaire (Nueva Pompeya et Vélez Sarsfield) ; très peu d'entre eux achetèrent leur maison à Palermo, où s'installaient les nouveaux arrivants, attirés par les compatriotes qui les avaient précédés ainsi que par la disponibilité de chambres à louer.<sup>(21)</sup> Le fait que la majorité des personnes ait acheté des parcelles de terrain par traites au moyen d'hypothèques indique qu'il n'était pas facile, dans la première étape, d'accéder à la propriété foncière, notamment dans certaines zones de la capitale fédérale. C'est le cas de Palermo où l'on trouve une concentration de résidents, mais non de propriétaires. En revanche, à Liniers, Nueva Pompeya et Flores Sud, il y avait des terrains disponibles à des prix accessibles et avec des facilités de paiement. Le lieu de résidence était déterminé par la disponibilité de l'offre dans le marché immobilier, mais aussi par la localisation des réseaux de parents ou d'amis.

## La vie communautaire : gestation et émergence des associations (1910-1922)

Dans l'Empire ottoman, la minorité arménienne était organisée en *millets* (communautés religieuses) différenciés : le *millet* apostolique (majoritaire), dirigé par le patriarche arménien de Constantinople, le catholique et le protestant. L'Église apostolique eut un poids symbolique fort dans l'imaginaire arménien, du fait qu'elle assura pendant des siècles la permanence du peuple arménien en l'absence d'un pouvoir étatique. Il s'agit donc d'une Église nationale qui œuvra pour la préservation identitaire du collectif arménien.<sup>(22)</sup>

Cela dit, le *millet* arménien constituait en soi une communauté à l'intérieur de l'Empire ottoman, car il disposait de ses propres institutions – églises, écoles, hôpitaux, associations de bienfaisance, ainsi qu'un tribunal pour résoudre certains conflits entre ses membres. La tête visible du *millet* était le patriarche arménien de Constantinople, seule autorité reconnue du sultan, qui eut un rôle spécifiquement religieux, mais aussi de leader politique auprès des Arméniens de l'Empire.<sup>(23)</sup>

Retenons ici deux caractéristiques de l'étape pré-migratoire qui eurent une influence sur la création postérieure des associations : d'une part, la représentativité du patriarche devant le sultan comme figure visible du *millet*. Dans la diaspora, cette fonction sera assumée par l'Église apostolique ; d'autre part, la notion d'« Église nationale », qui ajoute à la mission religieuse de cette dernière un rôle de médiatrice pour la préservation culturelle.

Avant l'émergence des structures collectives, prolongement de la sociabilité villa-geoise, les migrants se retrouvaient dans des espaces informels.<sup>(24)</sup> Dans le cas des Arméniens à Buenos Aires, la sociabilité s'initia dans des lieux de rencontre tels que les cafés ou les restaurants. Le café d'un juif de Smyrne, situé au centre-ville, réunissait les immigrés de l'Empire ottoman (Arméniens, Juifs ou Syriens) autour des similitudes culturelles et des habitudes culinaires. La méconnaissance des coutumes locales les attirait dans ces espaces où ils rencontraient des gens provenant du même univers ; ils y obtenaient des nouvelles de leur famille (ces lieux devenaient parfois l'adresse postale des immigrés, voire des agences d'emploi officieuses) et de leur terroir.<sup>(25)</sup>

La Société de bienfaisance des Arméniens de l'Argentine<sup>(26)</sup> fut la première association fondée avec un statut.<sup>(27)</sup> Crée à Buenos Aires en 1911, elle prit deux ans plus tard sa dénomination actuelle d'Union générale arménienne de bienfaisance (UGAB), et rejoignit l'association mondiale créée en Égypte en 1906.<sup>(28)</sup> Son rôle fut de recréer des espaces de sociabilité et de renforcer les liens avec l'Arménie,

ainsi que d'attribuer des aides en argent aux nécessiteux à titre de prêt.<sup>(29)</sup> Par les conférences du dimanche et la lecture des journaux du Moyen-Orient, on cherchait à maintenir un lien vigoureux avec la “mère patrie”. Pour faciliter l’entrée sur le marché du travail, on organisait des cours d’espagnol.<sup>(30)</sup>

Dans la décennie 1910, les partis politiques arméniens<sup>(31)</sup> à Buenos Aires constituaient des structures de sociabilité et des lieux de construction de l’identité nationale. L’activité politique étant à l’époque interdite aux étrangers, ces partis ont dû se réorganiser sous d’autres formes pour continuer d’exister. Les partisans du Parti social démocrate Hintchakian, de l’Organisation démocrate libérale (ODLA, parti Ramgavar) et de la Fédération révolutionnaire arménienne (FRA, parti Dachnak) initieront leurs activités timidement et de manière informelle ; l’organisation en tant qu’“association culturelle” – forme légale leur permettant d’obtenir un statut juridique tout en occultant leurs véritables objectifs – est plus tardive. Au début des années 1910, les sympathisants de la FRA constituèrent les premiers groupements de Buenos Aires (Eprem et “Chant”) à rejoindre le comité du Moyen-Orient.

## Les associations, gardiennes de la mémoire collective et de la religion

La soviétisation de l’Arménie qui suivit l’indépendance de la république (1918-1920) provoqua un conflit entre partis politiques arméniens. Paradoxalement, le parti Ramgavar (ODLA) d’orientation libérale, soutint la république d’Arménie soviétisée et l’accepta comme seule voie possible, malgré sa divergence idéologique, tandis que la FRA, d’idéologie socialiste, ne reconnut jamais la légitimité soviétique et prit une position opposée au bolchévisme.<sup>(32)</sup> Cet affrontement entre la ODLA et la FRA se traduisit par une division de la diaspora, effet des conflits entre les partisans de l’une ou l’autre Arménie au sein des associations.

Les unions compatriotiques ou sociétés régionales, qui regroupaient les Arméniens originaires de l’Anatolie, constituaient “des lieux où fonctionne la mémoire collective de l’avant-génocide”<sup>(33)</sup>. Leurs fins varièrent suivant les étapes. Les sociétés créées avant la Première Guerre se consacrèrent à l’assistance des indigents d’Arménie, à l’aide aux orphelins et à la recherche des familles. Plus tard, elles contribuèrent à la reconstruction des villages d’origine dans l’Arménie soviétique.<sup>(34)</sup>

Le nouveau venu en Argentine avait tendance à rejoindre ses compatriotes du même village. L’époque de splendeur de ces regroupements, espaces du souvenir de la mémoire collective précédant le temps génocidaire, s’étendit de 1920 à 1930,

période qui connaît le flux migratoire le plus important.<sup>(35)</sup> Les objectifs de ces associations étaient de préserver la culture dans un souci de récupération des traditions et du souvenir du terroir. Elles favorisaient la production des récits sur la patrie lointaine et la célébration des dates historiques, occasions de rassemblement.

L'Union compatriotique de Hadjin fut la première association de ce type fondée à Buenos Aires, en 1915, pour secourir les compatriotes persécutés dans leur pays d'origine et sauver les survivants en facilitant leur arrivée en Argentine. Elle fonctionna, à l'instar des autres associations arméniennes à l'époque, comme association

“de fait” (sans reconnaissance de l'État) jusqu'à la décennie cinquante, lorsqu'elle devint propriétaire de son siège social et entama des démarches pour obtenir la personnalité juridique.<sup>(36)</sup>

Par divers moyens, on tenta, avec un succès parfois mitigé, d'organiser la vie communautaire autour du religieux, ce “principe organisateur” étant en tension avec le politique, fortement présent comme nous venons de le

**Dans la décennie 1910,  
les partis politiques  
arméniens à Buenos  
Aires constituaient des  
structures de sociabilité  
et des lieux de  
construction**

**de l'identité nationale.**

voir. Dès 1912, on constate l'intérêt partagé de fonder une église de culte apostolique et d'avoir un prêtre. La constitution d'une *Yegueuetzasiratz Engueretiu* (“Société pieuse des amants de l'Église”) fut proposée cette même année dans le but de construire une église<sup>(37)</sup> ; par des initiatives informelles de laïcs, la première messe de Pâques fut organisée dans un domicile particulier très proche de l'endroit où serait érigée plus tard la cathédrale.<sup>(38)</sup>

Parmi les diverses commissions et sociétés reconnues comme inauguratrices de l'Institution administrative de l'Église arménienne (IAIA en espagnol), l'Union nationale arménienne (UNA) fut peut-être la première à avoir comme objectif la centralisation de l'activité communautaire, comme c'était déjà le cas dans d'autres sites de la diaspora. L'UNA fut créée à Buenos Aires en 1918, conformément au statut de son homonyme des États-Unis<sup>(39)</sup>, mais elle est restée inactive un certain temps en raison de querelles politiques. L'unité espérée n'eut pas lieu ; les négociations en vue de créer une entité fédérative réunissant tous les secteurs échouèrent, deux des partis politiques arméniens (FRA et Hintchakian) n'ayant pas envoyé leurs représentants.

En résumé, au cours de cette étape de gestation, les réseaux informels et les associations – avec des objectifs proclamés mais non formalisés – eurent un rôle religieux et bénéfique en facilitant l'adaptation des immigrés au pays d'accueil, tout en cherchant à poser des repères pour une remémoration de l'histoire passée.

## Maturation et expansion (1922-1939) : le centre colonial et l'Église apostolique

Les tentatives d'arriver à un accord pour la formation d'une fédération de toutes les associations, inspirée du modèle du *millet*, s'intensifièrent dans la deuxième étape. On proposa alors la création d'un centre, nouvelle tentative de représentation de l'ensemble du collectif arménien fondée sur le sentiment national et religieux.<sup>(40)</sup>

Le Centre colonial arménien, fondé en 1922, transforma la vie communautaire car il fut défini et perçu comme le centre de tous les Arméniens. Il assuma des fonctions qui, sans être explicites, devaient favoriser l'intégration (enseignement de l'espagnol, bourse du travail, services médicaux et juridiques) et contribuer à la préservation culturelle (réseau scolaire, messe dominicale, chœurs, presse, représentations théâtrales, conférences, etc.).<sup>(41)</sup> Dans la certitude que le retour était impensable, l'activité s'orienta vers l'aide des immigrés. L'arrivée de nouveaux contingents de migrants après les événements de Smyrne (ville côtière d'Asie Mineure incendiée en 1922 par la Turquie) renforça cette idée. Le Centre colonial arménien les prit aussitôt en charge<sup>(42)</sup>. On organisa également des services religieux<sup>(43)</sup>, des activités culturelles (conférences, productions artistiques) et éducatives<sup>(44)</sup> ; la bienfaisance fut assumée par un comité de secours mutuel composé de laïcs et de religieux<sup>(45)</sup>.

La construction de l'église devint prioritaire. On revint encore une fois sur la nécessité de disposer d'une entité fédérative, qui représenterait "toute" la communauté, aussi bien pour la gestion de la vie interne que vis-à-vis des autorités argentines. Malgré les efforts, l'unité tant attendue ne fut pas atteinte telle qu'elle avait été projetée<sup>(46)</sup>.

Le projet de statut pour l'obtention de la personnalité juridique<sup>(47)</sup> témoigne du poids de l'Église arménienne dans l'imaginaire collectif. De l'avis de ses promoteurs, il serait plus facile d'obtenir l'acceptation des autorités argentines en s'organisant sur le modèle d'une communauté religieuse, tel qu'il existait sous la domination turque. On se proposait de renforcer l'image du groupe par le biais d'une association représentative du collectif arménien, l'Église apostolique, dont l'hégémonie fut revendiquée du fait qu'elle avait suppléé à l'absence d'un État arménien pendant de longues périodes<sup>(48)</sup>. On renouait ainsi avec l'ancien système religieux qui avait garanti, du moins pendant un certain temps, une relative tranquillité aux Arméniens de l'Empire ottoman. L'organisation de la vie communautaire autour de l'Église – qui prendrait le rôle de représentant du collectif arménien à l'extérieur – leur assurerait stabilité et liberté d'action, malgré la résistance de

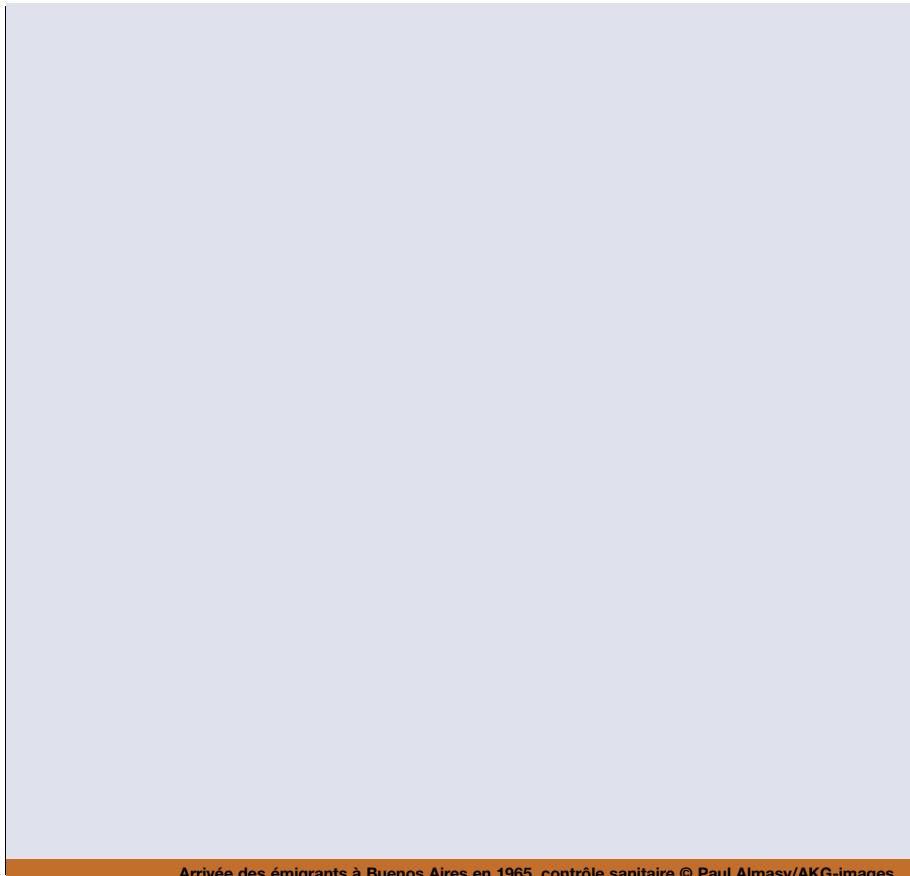
quelques factions politiques (notamment la FRA, qui ne donna pas son consentement explicite). Certains leaders soutenaient en outre que l’Église arménienne avait sa permanence assurée sur le sol étranger en raison du respect dont jouissaient les églises en Argentine (l’État argentin soutient la religion catholique mais garantit la liberté religieuse). Cette position fut renforcée par la crainte de rester vulnérable aux “avatars politiques”<sup>(49)</sup> compte tenu de l’intensification probable des nationalismes qui – supposaient-ils – nuirait au fonctionnement des associations politiques mais qui n’affecterait pas les associations religieuses. On estimait également que l’enseignement de l’histoire arménienne, étroitement liée à l’histoire religieuse, ne serait pas interdit dans les écoles relevant de l’Église.<sup>(50)</sup>

## L’État argentin et les tensions entre les factions politiques

La pression de l’anti-communisme en Argentine pendant les années trente renforça le projet d’organiser le communautaire autour d’une association religieuse. À cette époque, les personnes pouvaient être considérées comme “suspectes” jugées et condamnées pour ce qu’elles avaient l’intention de faire, et non seulement pour l’acte effectivement réalisé<sup>(51)</sup>. Les militants devaient donc faire face à des problèmes de sécurité personnelle, que ce soit dans les usines ou dans les lieux de réunion. Le gouvernement argentin mit en œuvre une intense campagne anti-communiste ; la loi nationale de répression du communisme de 1936 donna un cadre légal aux persécutions<sup>(52)</sup>.

La crainte d’être signalées comme communistes explique la discréption des factions politiques qui appuyaient l’Arménie soviétique (par exemple, la décision prise par la IAIA de ne pas hisser le drapeau soviétique afin de maintenir de bonnes relations avec l’État argentin). Certaines d’entre elles occultèrent non seulement leurs activités, mais aussi leurs publications, mises à l’abri pour éviter d’être saisies.<sup>(53)</sup> Mis à part quelques échos des affrontements avec son opposant, la FRA, la faction communiste (*arachtimagán*) laissa peu de traces de son activité, probablement à cause des craintes d’emprisonnement suscitées par les lois de répression du communisme. Les persécutions dont furent l’objet les militants de gauche après le coup d’État militaire de 1930, puis, surtout, dans le contexte de la guerre froide, découragèrent les éventuels partisans, en proie à la crainte d’être dénoncés et poursuivis.

Les sympathisants des idées communistes (ouvriers des frigorifiques de Berisso et employés municipaux) qui se réunirent autour de l’Union culturelle arménienne (1938) rencontrèrent dans les usines des camarades qui partageaient leurs idées ;



Arrivée des émigrants à Buenos Aires en 1965, contrôle sanitaire © Paul Almasy/AKG-images

certains adhérèrent même au mouvement syndical. Ils créèrent aussi des écoles et une église dans les quartiers où ils habitaient, les plus modestes de la ville. L'Union culturelle arménienne publia *Shirag*, *Verelk*, *Hai Mamul* (presse arménienne bilingue, paraissant trois fois par semaine) et *Sevan*.

Pendant ses premières années en Argentine, le parti social-démocrate Hintchakian s'intéressa à l'aide aux victimes du génocide ; mais son but majeur fut la diffusion de ses principes politiques et “*le maintien de l'identité nationale, le regard tourné vers l'Arménie d'hier, d'aujourd'hui et de toujours*”<sup>(54)</sup>. Certains des Hintchakian appuyèrent le Hai Oknoutian Komite (HOK, Comité de soutien à l'Arménie). L'organe de diffusion du parti Hintchakian, *Sharyum* (“Mouvement”), parut entre 1937 et 1991<sup>(55)</sup>. L'un de ses fondateurs présida l'Institution administrative de l'Église arménienne dans les années quarante, la faction pro-soviétique faisant avec lui son entrée dans l'institution. *Sharyum* connut le même sort que les autres publications de gauche.<sup>(56)</sup>

## Maintenir le lien entre l'Arménie et sa diaspora

Une organisation arménienne très active en France mais qui dura peu de temps en Argentine, fut le Hai Oknoutian Komite (HOK). Au travers de ce comité de soutien à l'Arménie, le gouvernement arménien tenta de construire un espace de pouvoir dans les communautés de la diaspora. Le HOK avait pour objectif la coordination des efforts d'aide financière à l'Arménie, afin de contribuer à sa "renaissance". La commémoration de la République soviétique – événement annuel organisé par cette association – favorisait et renforçait le lien avec la mère patrie. Depuis la décennie des années trente, le projet de reconstruction de l'Arménie et de rapatriement des Arméniens dispersés avait prospéré.<sup>(57)</sup> HOK proposait aussi de construire plusieurs villages qui porteraient les noms des lieux d'origine des immigrés. À partir de 1924-1925 et jusqu'à sa dissolution lors des purges staliniennes de 1937, HOK devint la première organisation à assurer les relations entre l'Arménie et la diaspora.

L'orientation progressiste exprimée par HOK dans sa filiale de Buenos Aires (fondée en 1926) n'eut pas la prégnance de celle de Paris. La seule information disponible est fournie par des informateurs locaux ayant participé à la rédaction de la revue *HOK*. On comptait neuf filiales de HOK en Amérique du Sud (Brésil, Uruguay et Argentine). La filiale de Buenos Aires avait

réussi à accroître le nombre de ses associés malgré l'opposition de la FRA et celle du conseil d'administration de l'Institution administrative de l'Église arménienne.<sup>(58)</sup>

Dans les années cinquante, au moment où s'intensifia l'opposition aux idées de gauche, les partis progressistes arméniens furent contraints d'occulte leurs véritables objectifs, politiques, sous couvert d'activités culturelles (chœurs, compagnies de danse et de théâtre) et de commémoration patriotique. S'agissant de

**La désignation de la langue comme garantie de continuité des valeurs nationales détermina les premiers immigrés à ouvrir des écoles dans les quartiers de Buenos Aires et dans sa banlieue sud où se trouvait la plus forte concentration**

partis politiques étrangers, les trois factions durent prendre la forme juridique d'une "association culturelle" ou d'une "union culturelle" : la Fédération révolutionnaire arménienne devint l'Association culturelle arménienne, le parti Hintchakian devint l'Union culturelle Sharyum et le courant Ramgavar, l'Union culturelle Tchobanian. Le cas des associations compatriotes est différent. Étant donné les conditions de pauvreté dans lesquelles vivaient la majorité des immigrés, ces associations se donnaient pour mission de couvrir les besoins de base des ressortissants d'un même

terroir. Les buts des associations régionales varièrent selon les étapes : dans l'étape de gestation prima la fonction d'assistance pour répondre aux besoins de base (information sur les possibilités de travail et de logement) et reconstruire le passé proche ; lors de la seconde étape s'y ajouta l'aide à la reconstruction de l'Arménie, notamment après le séisme qui secoua Leninakan en 1926. Les villes furent reconstruites, prenant le nom originel des villages de l'Empire ottoman accompagné de l'adjectif "nouveau" (*nor*) : par exemple Nor Arabkir, Nor Sebastia.<sup>(59)</sup> La politique traversa la vie associative sans se limiter aux associations spécifiques ; les écoles, les clubs ou les églises furent aussi des champs de bataille et des lieux de divisions. Le politique imprégna les écoles, dont beaucoup se scindèrent à cause des divergences politiques de leurs directeurs ou des parents d'élèves<sup>(60)</sup>. Ces affrontements étaient parfois violents, car l'enjeu était la préparation des générations futures et le recrutement des adhérents dont dépendrait la continuité des associations. Cette réalité explique le dédoublement d'édifices scolaires dans un même quartier.

## La langue comme vecteur d'identité communautaire

Le rôle privilégié de l'école publique argentine dans la formation de la citoyenneté depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle s'intensifia dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, au moment où les écoles ou les académies arméniennes fonctionnaient à plein. Dans le but d'assurer la prééminence de l'État dans l'éducation des enfants, un Conseil national de l'éducation (CNE) fut créé en 1881. La loi 1420 d'éducation commune proclamée en 1884 détermina l'organisation du système national d'éducation primaire et l'obligation de scolarité<sup>(61)</sup>. L'école publique obligatoire devint alors un facteur d'homogénéisation des immigrés. En même temps, le développement précoce du système éducatif ne rapprocha pas seulement l'école publique des immigrés : ce nouveau cadre institutionnel permit également la fondation d'écoles privées au sein desquelles les immigrés pouvaient diffuser leur culture. Ces écoles bénéficièrent d'une liberté totale de fonctionnement à condition de satisfaire aux normes du CNE. Pour l'élite dirigeante cependant, une manière de contrecarrer les effets de la commémoration des fêtes nationales et des faits héroïques propres à des cultures lointaines était que l'école argentine remplisse son rôle de formation de la citoyenneté. Si bien qu'il s'avéra nécessaire de contrôler les contenus impartis dans les écoles dites "complémentaires" (fréquentées par les immigrés). Un corps d'inspecteurs fut créé dès la décennie 1880, dont la mission était de superviser le fonctionnement du réseau scolaire. Ce contrôle fut renforcé à la fin des années trente.

Le CNE opérait depuis des décennies lorsque furent fondées les premières écoles arméniennes, appelées “académies” ou “écoles de langue et de religion”<sup>(62)</sup> – cette dernière dénomination étant également adoptée par les académies juives.<sup>(63)</sup> Ces écoles quotidiennes avaient la particularité d’enseigner la langue, l’histoire et la religion arméniennes, mais elles n’avaient pas l’obligation de dispenser les contenus de l’école publique argentine. Elles furent le lieu de tensions entre les objectifs du CNE d’“argentiniser” les enfants des étrangers et ceux de l’Église apostolique arménienne, qui étaient de conserver les racines nationales des enfants nés en “terres étrangères” (*odar*) et de les rapprocher du pays de leurs parents par l’enseignement de l’histoire et de la religion. Sur le plan des représentations, la langue arménienne intriquée au religieux a souvent été considérée comme un facteur fondamental pour la sauvegarde de l’héritage culturel<sup>(64)</sup>. La désignation de la langue comme garantie de continuité des valeurs nationales détermina les premiers immigrés à ouvrir des écoles dans les quartiers de Buenos Aires et dans sa banlieue sud où se trouvait la plus forte concentration arménienne. Ces écoles remplirent leur fonction spécifique mais se transformèrent aussi en espaces de sociabilité et de religiosité investis par les immigrés pour tenter de surmonter le déracinement (dans certains quartiers, l’église et l’école occupaient la même parcelle de terrain).

## Les “écoles de langue et de religion” arménienes

Dès le début de la vie communautaire à Buenos Aires, on observe un intérêt marqué pour transmettre les contenus arméniens (histoire, langue et religion) à la nouvelle génération. Des premières “académies” où les cours étaient donnés dans des maisons particulières, sous l’autorité d’un seul maître prenant en charge tous les élèves, on passa à un système centralisé, placé sous la supervision de l’Institution administrative de l’Église arménienne (IAIA). Avec l’augmentation des effectifs, la création d’une structure appropriée devint indispensable. On nomma une Commission d’éducation relevant du conseil de la IAIA, qui centralisa l’activité éducative. Elle était responsable de “*l’éducation et l’instruction des enfants arméniens, veillant à ce que tous fréquentent les écoles locales et apprennent parallèlement la langue arménienne dans les académies spéciales.*”<sup>(65)</sup> Elle avait également la charge de surveiller le “*développement moral et matériel des académies relevant du Conseil (de la IAIA), de contrôler l’enseignement de la langue arménienne, des dogmes de son Église et de l’histoire nationale, de prendre soin de la culture de leurs enfants afin qu’ils deviennent des citoyens argentins conscients de leurs devoirs civiques*”<sup>(66)</sup>. Le conseil de la IAIA surveillait les académies de quartier lors de visites régulières, et intervenait directe-

ment dans la résolution des problèmes de nature économique (paiement des salaires des enseignants, achat du terrain des écoles et construction des immeubles, lorsque la sous-commission du quartier ne pouvait pas assumer ces dépenses), ou encore d'arbitrage (médiation en cas de litige entre membres de l'institution). Chaque quartier avait également une sous-commission, rattachée à la Commission scolaire, qui promouvait la fondation de l'école puis se chargeait de son entretien. Ces écoles ne proposaient que deux niveaux de scolarité seulement, la maternelle et le primaire ; le niveau secondaire s'y ajouta lors de la souscription à l'enseignement officiel, au cours des années soixante. L'intérêt étant d'attirer des élèves, la seule condition d'admission était qu'ils fréquentent les écoles officielles.<sup>(67)</sup> Ces écoles, qui nourrissaient le lien avec la patrie lointaine et l'identification avec l'Église apostolique arménienne, encouragèrent la recréation du sentiment national chez les enfants nés en Argentine. Les contenus d'enseignement étaient bien définis ; toutefois, les dirigeants avaient conscience que cela ne suffisait pas :

*“L'éducation de nos enfants ne se limite pas seulement à l'enseignement de la religion, l'histoire et la langue, car il est exigé à tous de fréquenter les écoles primaires du CNE. Nous ne pouvons que souligner l'importance de cette œuvre qui contribue à faire de notre nouvelle génération de bons Argentins et de bons Arméniens à la fois, respectueux des principes de notre religion.”*<sup>(68)</sup> L'acceptation de l'idée de double loyauté, réelle ou simplement déclarée, se retrouve tout au long des procès-verbaux de l'IAIA. Mais l'école arménienne et l'école publique avaient des rôles différents à accomplir, d'après ces leaders :

*“Nous n'espérons pas que notre école forme des hommes de lettres, des écrivains, des spécialistes, des artistes, etc., parce que nous n'avons pas les moyens pour cela. Les écoles locales remplissent déjà ce vide pour nous et offrent tous types de possibilités pour l'éducation de nos enfants. Il y a quelque chose qu'elles ne peuvent remplir et qu'il nous revient d'assumer [...]. Et c'est l'éducation arménienne de notre génération [...]. Leur esprit s'éduque dans leur milieu, nous cultivons leur cœur, par l'enseignement de l'histoire arménienne [...]. Leur faire aimer l'église, la langue arménienne et la culture arménienne [...]”*<sup>(69)</sup>

Cette citation illustre clairement le rôle privilégié de l'école arménienne pour le maintien d'une transmission culturelle singulière, ainsi que l'importance de l'école publique pour la formation des futurs citoyens argentins.

## Des écoles informelles échappant au contrôle officiel des écoles formelles

Le nombre des écoles à Buenos Aires diffère selon les sources – communautaires ou officielles. D'après ces dernières, le CNE avait enregistré trois écoles parmi les nom-

breuses “écoles de langue et de religion” fondées de manière informelle dans les années trente, ainsi que deux nouvelles écoles qui démarrèrent plus tard et qui furent inscrites à l’enseignement officiel<sup>(70)</sup>. Selon les sources arméniennes non reconnues par le CNE, en 1934 les écoles étaient au nombre de quinze, réparties sur Palermo (l’école centrale) et d’autres quartiers (environ douze écoles), avec un effectif total de 949 élèves<sup>(71)</sup>. De toutes les écoles de la capitale donc, trois seulement étaient enregistrées au CNE, ce qui nous permet de déduire que la plupart d’entre elles fonctionnaient comme écoles informelles de langue, sans contrôle officiel, même après la fin des années trente, période durant laquelle le contrôle s’exerça le plus intensivement.

Le nombre d’élèves, qui atteint le millier, ne justifie pas la quantité d’écoles (quinze à un moment donné), certaines d’entre elles avec un effectif très faible. Selon les informateurs interrogés, l’existence de plus d’une école dans un même quartier, parfois très proches l’une de l’autre, s’explique par la volonté de favoriser la scolarisation des enfants, mais aussi par le dédoublement des écoles à cause des conflits politiques qui divisèrent la communauté.

Les écoles ou académies arméniennes, dont beaucoup apparurent à la fin des années vingt, fonctionnèrent sans contrôle de l’État pendant presque une décennie. Depuis 1938, avec la montée en puissance de l’orientation “nationaliste” et la valorisation

de la culture argentine, le CNE imposa le contrôle des contenus de l’enseignement et des enseignants des écoles privées complémentaires de l’éducation officielle, ainsi que quelques modifications dans les programmes d’études des écoles arméniennes – de même que pour les écoles juives.

Au cours des années cinquante et soixante, quelques “écoles de langue et de religion” disparurent, les unes pour des raisons économiques, les autres pour ne pas avoir réussi à s’adapter au régime dit de “scolarité double” (avec des horaires étendus). Dans les années soixante, la possibilité de s’incorporer à l’enseignement officiel par l’adjonction de ce programme d’études aux contenus arméniens changea l’avenir de ces écoles de langue. Certaines s’adaptèrent alors que d’autres, qui restèrent inchangées, perdirent leurs élèves et disparurent.

Pour les protagonistes du collectif arménien, le rôle de l’école devait être le rétablissement du lien avec le monde pré-migratoire – brisé par le génocide de 1915 – et la transmission des traditions à la nouvelle génération. Au-delà d’une explication déclamatoire, les leaders communautaires estimaient important de faire

**Le but était d’assurer la continuité des traditions et le rapprochement entre les jeunes dans un espace de sociabilité qui récupérait l’histoire de leurs parents.**

des enfants de parents arméniens de “bons citoyens argentins”, car leur vie personnelle en dépendrait. En même temps, les enseignants se proposaient – par l’enseignement et la pratique de la langue – de retarder le processus d’assimilation. Pour sa part, le CNE intensifia à partir de 1938 le contrôle des écoles arméniennes, mais n’interdit pas leur fonctionnement. Les tensions entre contrôle d’État et préservation culturelle et les oscillations entre celle-ci et l’intégration naturelle influèrent inexorablement sur l’éducation de la jeunesse.

## Des associations traditionnelles aux groupements de jeunes

La pression de la nouvelle génération, en âge d’aspirer à occuper des espaces et d’avoir un rôle dans les associations, s’exprima par la création de divers groupements de jeunes, dont l’Union jeunesse arménienne (UJA) de la FRA, fondée en 1941. L’objectif déclaré de cette association était de favoriser la connaissance de la langue et de la culture arméniennes ; mais, au moyen d’actes publics et de chants “révolutionnaires”, on cherchait aussi à stimuler le sentiment patriotique et à encourager l’“amour de la langue arménienne” chez les jeunes, ainsi que la promotion de l’idée de liberté et d’indépendance de l’Arménie.

À l’intérieur de la FRA, il y avait des hésitations et des discussions autour de l’idée de reprendre l’idéologie politique originale du parti, “socialiste”, ou bien de garder celle, “nationaliste”, de la période post-république d’Arménie, antisoviétique, qui régit l’action politique depuis lors. Ces débats se reflétèrent dans les dialogues au sein de l’UJA.<sup>(72)</sup> L’endoctrinement anticomuniste imposé jusque-là fut mis en question par les jeunes leaders qui, à la fin de la décennie cinquante, tentèrent de récupérer l’identité socialiste de la FRA. Ces deux lignes, l’une plus orthodoxe et socialiste, et l’autre, anticomuniste et “nationaliste”, divisèrent la FRA locale et influèrent sur les clivages idéologiques qui persistent encore aujourd’hui au sein du parti. Ces clivages affectèrent son fonctionnement interne, et eurent également une influence sur la vie communautaire arménienne en Argentine, influence qui s’exerce encore aujourd’hui.

L’UJA créa en 1949 la publication *Gamk* (“Volonté”), en langue arménienne et en espagnol, afin d’approfondir la connaissance de l’histoire du peuple arménien. Voulant témoigner de leur intérêt pour le pays dans lequel ils étaient nés, ses éditeurs y inclurent également des articles sur la commémoration de l’“indépendance argentine”.<sup>(73)</sup> L’UJA avait des filiales régies par un statut simple qui fixait des objectifs dans le domaine social, culturel et sportif. L’association offrait aux jeunes membres un espace de discussion et d’étude de l’histoire des héros, promouvant ainsi un

sentiment patriotique envers une “république idéale”, qui n’existait plus : la brève république d’Arménie de 1918-1920, qu’ils avaient l’espérance de récupérer un jour. Les “unions compatriotiques” créèrent aussi leurs associations de jeunes, comme le fit l’Union compatriotique de Hadjin avec l’Association jeunesse arménienne de Hadjin, fondée en 1940. Les activités les plus fréquentes étaient l’enseignement de la langue arménienne<sup>(74)</sup> dans le cadre de cours spéciaux, l’organisation de conférences pour la diffusion de la culture arménienne, les bals, la commémoration de la fête nationale de la région et la participation aux commémorations locales, où ils rencontraient les autres groupements juvéniles. Le but était d’assurer la continuité des traditions et le rapprochement entre les jeunes dans un espace de sociabilité qui récupérait l’histoire de leurs parents. Les liens avec des associations similaires (Ligue des jeunes de l’UGAB, Cercle jeunesse arménienne, association des jeunes Armenia) favorisaient le contact entre jeunes de différents groupes politiques et sociaux. Le rapprochement avec la société argentine préoccupait leurs responsables, surtout au moment des célébrations des dates historiques et des héros nationaux.

Les groupements de jeunes s’organisèrent donc autour des partis politiques, des associations régionales, des écoles et des entités de bienfaisance (Ligue de jeunes de l’Union générale arménienne de bienfaisance, créée en 1940). Bon nombre de leurs membres étaient déjà des Argentins d’origine arménienne qui avaient fréquenté l’école publique argentine et gardaient un double lien de loyauté. L’église chercha aussi à attirer la jeunesse en favorisant la création de la Commission centrale de jeunes arméniens.<sup>(75)</sup> Les groupes de jeunes, pour leur part, s’unirent en une Commission des jeunesse arméniennes pour célébrer le 25<sup>e</sup> anniversaire de la république d’Arménie.<sup>(76)</sup>

Plus tard, dans la décennie cinquante, d’autres groupes de jeunes d’origine non politiques comme l’Athénée universitaire argentin-arménien et l’Organisation juvénile de l’Église arménienne (OJIA) seront créés pour rapprocher la jeunesse de l’Église. De son côté, le secteur progressiste fondera la Commission inter-institutionnelle des jeunes arméniens (CIJA). Certaines de ces associations juvéniles (la Ligue des jeunes de l’UGAB, la UJA et d’autres) absorbèrent des éléments provenant des unions compatriotes qui avaient progressivement perdu une partie de leurs fonctions, comme l’aide aux “compatriotes”.

## En conclusion

Le caractère définitif de l’immigration arménienne en Argentine après le génocide est à l’origine de la création de structures associatives stables. On distingue trois étapes

dans l'évolution et l'organisation du réseau associatif à Buenos Aires : la première, de gestation et émergence, coïncide avec les débuts de l'immigration arménienne, lorsque la décision de s'établir de manière définitive se généralise. On constate dans cette étape les premiers balbutiements de vie organisée, dont la finalité était de répondre aux besoins spirituels, culturels, d'expression politique et d'assistance.

Dans la seconde étape, de maturation et d'expansion, après la création du Centre colonial arménien qui deviendra le noyau de la vie communautaire à côté de l'Église apostolique arménienne, les fins religieuses et éducatives sont prioritaires. Par ailleurs, l'Église apostolique arménienne cherche à recomposer son pouvoir, inspiré du modèle du *millet*, et s'érige en référent valide et respecté par l'État argentin qui lui reconnaît certaines fonctions de représentation extérieure (notamment consulaires). La troisième étape commence au moment où la deuxième génération, cherchant sa place dans la vie communautaire, crée des associations des jeunes.

Les leaders essayent de perpétuer dans la diaspora le modèle de fonctionnement du *millet* (dans le sens de "communauté religieuse"), en s'appuyant sur le religieux et sur la langue en tant que "principes organisateurs" du collectif sur un modèle appartenant au passé. Les associations, qui fonctionnent au quotidien en tant

### Notes

1. M. Hovanessian, "La notion de diaspora : les évolutions d'une conscience de la dispersion à travers l'exemple arménien", in L. Anteby-Yemini et al. (dir.), *Les Diasporas. 2000 ans d'histoire*, Presses universitaires de Rennes, p. 68.
2. Pour un bilan historiographique sur le sujet, voir D. Armus, "Diez años de historiografía sobre la inmigración masiva a la Argentina", *Estudios Migratorios Latinoamericanos*, n° 4, 1986, p. 431-435 ; F. Devoto, *Movimientos migratorios : historiografía y problemas*, Buenos Aires, Centro Editor de América Latina, 1992, p. 5-48.
3. F. Devoto et A. Fernández, "Mutualismo étnico, liderazgo y participación política. Algunas hipótesis de trabajo", in *Mundo urbano y cultura popular*, D. Armus (comp.), Buenos Aires, Sudamericana, 1990, p. 132.
4. N. L. Green, *Représenter les migrations*, Paris, PUF, 2002, p. 58.
5. M. Hovanessian, *Le Lien communautaire. Trois générations d'Arméniens*, Paris, Armand Colin, 1992, p. 22.
6. G. Germani, *Política y sociedad en una época de transición*, Buenos Aires, Paidós, 1964, chap. vii, inclus aussi dans "La asimilación de los inmigrantes en la Argentina y el fenómeno del regreso en la inmigración reciente", *Revista Latinoamericana de Ciencias Sociales*, vol. 1, n° 1, 1961, p. 17. Voir aussi *Sociología de la modernización*, Buenos Aires, Paidós, 1971, chap. IV (sur les aspects théoriques).
7. S. Baily, "Las sociedades de ayuda mutual y el desarrollo de una comunidad italiana en Buenos Aires, 1858-1918", *Desarrollo Económico*, vol. 21, n° 84, 1982, p. 512. Voir aussi F. Devoto, "La experiencia mutualista italiana en la Argentina : un balance", en F. Devoto, E. J. Míguez (comp.), *Asociacionismo, trabajo e identidad étnica*, Buenos Aires, CEMLA, CSER, IEHS, 1992.
8. N. L. Green, *Et ils peuplèrent l'Amérique. L'odyssée des émigrants*, Paris, Gallimard, 1994, p. 83.
9. M. Hovanessian, "La diaspora arménienne : le religieux et le récit de la différence et de la dispersion", *Mélanges de science religieuse*, avril-juin, 1997, p. 40-41.
10. M. Hovanessian, "L'élaboration d'un sens communautaire : complexité de la réalité arménienne", *Hommes et Migrations*, n° 1158, octobre 1992, p. 31.
11. M. Hovanessian, *Le Lien communautaire...*, op. cit., p. 24.
12. M. Barthélémy, *Associations : un nouvel âge de la participation ?*, Paris, Presses de la fondation nationale en sciences politiques, 2000, p. 144.

- 13.** M. Hovanessian, *Le Lien communautaire...*, *op. cit.*, p. 24.
- 14.** M. Hovanessian, *Le Lien communautaire...*, *op. cit.*, p. 25.
- 15.** M. Hovanessian, "La diaspora arménienne : le religieux et le récit de la différence et de la dispersion", *Mélanges de science religieuse*, avril-juin, 1997, p. 33-47.
- 16.** Voir aussi « La diaspora arménienne : le religieux et le récit de la différence et de la dispersion », *Mélanges ... op. cit.*, p. 34.
- 17.** Nous prenons la définition de M. Hovanessian, *Le Lien communautaire...*, *op. cit.*, p. 22, sur la notion de "seconde et troisième génération", comme la génération née en France (ou en Argentine) dans l'entre-deux-guerres, issue de celle de l'exode.
- 18.** Voir le cas français in M. Hovanessian, *Le Lien communautaire...*, *op. cit.*, p. 124-126.
- 19.** J. Scobie, *Buenos Aires del centro a los barrios, 1870-1910*, Buenos Aires, Hachette-Solar, 1977, p. 29-30. L'auteur offre une liste des écrivains intéressés à l'Argentine : Jules Huret, *En Argentine*, 2 volumes, Paris, 1911/1913 ; Henri Turot, *En Amérique latine*, Paris, 1908.
- 20.** Voir les similitudes avec le cas français in M. Hovanessian, "Présence arménienne en France : une migration en exil. La diaspora du XX<sup>e</sup> siècle", *Histoire & Géographie*, n° 383, 2003, p. 366.
- 21.** N. Boulgourdjian, "Distribución de los adquirentes armenos de bienes inmuebles en la Capital Federal y sus pautas de asentamiento (1917-1930)", *Primeras Jornadas de Estudio de los armenios de América del Sur*, Buenos Aires, 1989, p. 9.
- 22.** Voir les antécédents historiques de l'Église apostolique arménienne in K. Tölölyan, "The Role of the Armenian Apostolic Church in the Diaspora", *Armenian Review*, 1988, vol. 41, n° 1-161, p. 55-57. Voir aussi G. A. Bournoutian, *A History of the Armenian People. 1500 a.c. to the Present*, vol. II, Costa Mesa, Mazda, 1994, p. 7-9.
- 23.** On l'appelait *millet bashi* ou chef de la nation. Voir sur ce thème H. Barsoumyan, "The Eastern Question and the Tanzimat Era", in R. Hovannisian (ed.), *The Armenian People from Ancient to Modern Times*, vol. II, New York, St. Martin's Press, 1997, p. 182-184.
- 24.** N. L. Green, "Les sociétés de secours mutuel de l'immigration juive comme lieux de transition", *Table ronde internationale. Greco 13*, juin 1985, p. 3.
- 25.** H. Barkevian, "Le Centre Arménien et la collectivité", *Hai Guetron*, n° 13, novembre 1933 (en arménien).
- 26.** *UGAB*, procès-verbal n° 1, 7 mai 1911.
- 27.** L'UGAB fit les démarches pour l'obtention de la personnalité juridique en 1962.
- 28.** H. Mosgofian, "La préhistoire de la collectivité arménienne de Buenos Aires", *Hai Guetron*, n° 3, novembre 1933, p. 5 (en arménien).
- 29.** *UGAB*, procès-verbal du 17 septembre 1911.
- 30.** *UGAB*, procès-verbal du 5 décembre 1911.
- 31.** Il existe trois partis politiques arméniens : le parti Hintchakian, inspiré de Marx, est né à Genève en 1887 à l'initiative d'un groupe de jeunes Arméniens de Russie. Le Dachnak fut fondé à Tiflis en 1890 par des intellectuels proches de ces mêmes idées mais qui ne parvinrent pas à s'unir. L'objet était l'installation du socialisme dans l'Empire ottoman. L'Organisation démocrate libérale ODLA fut créée en Égypte en 1920 par la bourgeoisie arménienne.
- 32.** C. Mouradian, *L'Arménie*, Paris, PUF, 1995, p. 119.
- 33.** A. Terminassian, "Les Arméniens et le Paris des libertés (1918-1945)", in A. Kaspi et A. Marès (dir.), *Le Paris des étrangers*, Paris, Imprimerie nationale, 1989, p. 136-137.
- 34.** C. Mouradian, *L'Arménie*, Paris, Presses universitaires de France, 1995, p. 121.
- 35.** *Ibid.*
- 36.** *Acta correspondiente a la Asamblea constitutiva de la Unión Compatriótica de Hadjin*, Archivo de la Inspección de Justicia (AIJ), Ministerio de Justicia. (Cette documentation nous a été procurée à titre exceptionnel).
- 37.** *UGAB*, procès-verbal n° 9, le 22 janvier 1912. Voir aussi H. Barkevian, "Le Centre Arménien et la collectivité", *Hai Guetron*, n° 13, novembre 1933 (en arménien).
- 38.** Au domicile particulier de Juan Abecian, 1477 rue Malabia. Voir J. Abecian, "Origen de la Iglesia Armenia", *Arax*, octobre 1962, p. 39.
- 39.** I. Arslan, "Comment est née l'institution administrative de l'Église arménienne", in *Hai Guerron*, n° 110, février 1942.
- 40.** I. Arslan, "Comment est née l'institution administrative de l'Église arménienne", in *Hai Guerron*, n° 113, mai 1942.
- 41.** I. Arslan, "Comment est née l'institution administrative de l'Église arménienne", in *Hai Guerron*, n° 114, Juin 1942.
- 42.** H. Barkevian, "Le Centre arménien et la collectivité", in *Hai Guetron*, n° 13, novembre 1933.
- 43.** Les services religieux commencèrent de manière régulière dans le local loué au 1537 avenue San Juan. IAIA, procès-verbal n° 19, mars 1931.

- 44.** Les classes se donnaient au secrétariat de l'UGAB et du parti Hintchakian. Voir I. Arslan, "Comment est née l' institution administrative ...", *op. cit.*, *Hai Guertron*, n° 115, juillet 1942.
- 45.** IAIA, procès-verbal n° 57, août 1932 et procès-verbal n° 60, septembre 1932.
- 46.** Arslan, "Comment est née l' institution ...", *op. cit.*, août 1942, n° 116.
- 47.** La personnalité juridique fut obtenue le 18 septembre 1930, selon le Code civil, article 33 (selon la loi 17711, art. 1, alinéa 5), qui stipule que les personnes juridiques peuvent avoir un caractère public ou privé ; celles à caractère privé sont "les associations et fondations qui ont pour objet principal le bien commun, possèdent un patrimoine propre, sont capables par leurs statuts d'acquérir des biens, ne subsistent pas exclusivement des allocations de l'État, et obtiennent l'autorisation de fonctionner."
- 48.** *Hai Guertron*, "Notre Église", signé "A", n° 20, juin 1934 (en arménien).
- 49.** Arslan, "Comment est née l' institution ...", *op. cit.*, août 1942, n° 116.
- 50.** *Hai Guertron*, n° 8, juin 1933, "Institution administrative de l'Église arménienne", éditorial (en arménien).
- 51.** B. Ruibal, "El Control Social y la Policía de Buenos Aires", Buenos Aires, 1880-1920, Boletín n° 2, Instituto de Historia Argentina y Americana Dr. Emilio Ravignani, 3<sup>e</sup> série, premier semestre, 1990, p. 79.
- 52.** M. Z. Lobato, *La vida en las fábricas. Trabajo, protesta y política en una comunidad obrera, Berisso (1904-1970)*, Buenos Aires, Prometeo, 2001, p. 234.
- 53.** *Hai Mamul* est toujours "en garde" chez un particulier.
- 54.** N. Binayan, *La colectividad armenia en la Argentina*, Buenos Aires, Alzamor Editores, 1974, p. 121.
- 55.** Jusqu'à ce jour et malgré les demandes répétées faites à ceux qui ont prétendument la garde de cette publication, elle n'a pas été mise à disposition de l'auteur.
- 56.** En "garde" chez un descendant de l'un de ses directeurs ; nous n'avons pas pu y accéder jusqu'à ce jour.
- 57.** Correspondance archive de l'IAIA, *HOK*, circulaire aux compatriotes, 1936.
- 58.** *HOK*, année 1, n° 1, février 1933, p. 56, rapport signé par A. Keradjian. Le nombre de filiales en Amérique du Sud passe de neuf à treize.
- 59.** C. Mouradian, *L'Arménie*, *op. cit.*, p. 121.
- 60.** Il y avait par exemple dans la localité de Lanús une école "Guiliguian" répondant de la FRA et une autre de l'orientation progressiste. L'école "Jrimian" de Valentin Alsina relevant de la FRA ; non loin se trouvait l'école "Jachikian", d'orientation progressiste.
- 61.** L. A. Bertoni, "Nacionalidad o cosmopolitismo. La cuestión de las escuelas de las colectividades extranjeras a fines del siglo XIX", *Anuario del IEHS*, Tandil, 1996, p. 181.
- 62.** Les dénominations "académies" ou "école de langue et de religion" sont employées ici pour désigner les écoles arméniennes de la période étudiée.
- 63.** Pour les écoles juives, voir E. Zadoff, *Las relaciones entre las escuelas judías de Buenos Aires, el gobierno y el Vaad Hajinuj, 1935-1943* (polycopie mise à disposition par l'auteur).
- 64.** S. Andessian et M. Hovanessian, "L'Arménien, langue rescapée d'un Génocide", in *Vingt-cinq communautés linguistiques de la France*, tome 2, Les Langues immigrées, Paris, L'Harmattan, 1988, p. 64.
- 65.** IAIA, procès-verbal n° 19, 10 mai 1931.
- 66.** IAIA, procès-verbal n° 98, 29 avril 1934.
- 67.** IAIA, procès-verbal n° 149, 1<sup>er</sup> mai 1936.
- 68.** IAIA, procès-verbal n° 192, mai 1938.
- 69.** *Hai Guertron*, n° 115, juillet 1942, éditorial, p. 99 (en arménien).
- 70.** Voir "Nómina de Escuelas Particulares", CNE, Inspección General de Escuelas Particulares (SNEP), Buenos Aires, 1957. Sous l'appellation d'"école de langue et de religion" étaient enregistrées l'école Arslanian, actuellement Institut San Gregorio el Iluminador, l'école Bakchellian de Villa Soldati et l'école Arzruni du quartier de Flores (les trois dans la capitale fédérale).
- 71.** *Hai Guertron*, année 2, décembre 1934, p. 13 (en arménien).
- 72.** Garabed Topalian, *Interna Dachnaksoutioun* (texte polycopié mis à disposition par l'auteur).
- 73.** *Gamk*, année 1, n° 4, juillet-août 1949.
- 74.** Ils sollicitèrent un espace au centre arménien pour offrir leurs cours de langue arménienne (IAIA, procès-verbal n° 352, juin 1945).
- 75.** IAIA, procès-verbal n° 338, octobre 1944.
- 76.** IAIA, procès-verbal n° 366, novembre 1949.